

Chapitre 11: Le plan de paix

Tout ce qui a été dit dans cet ouvrage jusqu'à présent n'est pas nouveau. Socrate, Victor Hugo, Gandhi, Patrick Mbéko et bien d'autres ont déjà éveillé sur ces sujets. Là où maintenant cet ouvrage prend sa spécificité, c'est de proposer une mise en œuvre de la paix basée sur la compréhension de ce qui est expliqué précédemment. Les précédents chapitres en sont en quelque sorte des rappels et une synthèse. J'espère qu'ils seront un jour perçus comme une évidence. Mais, maintenant, il faut concrétiser ce savoir pour qu'il devienne une réalité, puis une connaissance. Les conditions nécessaires et suffisantes sont réunies pour instaurer la paix dans le monde. Cela est nécessaire parce que, dans le cas contraire, l'humanité disparaîtra. Les conditions sont suffisantes, car l'humanité est maintenant grandement interconnectée. Les idées et actions peuvent être partagées assez rapidement entre tous les humains. Et, je pense qu'on est dans une situation où beaucoup d'humains aspirent à un changement.

Comme expliqué précédemment, les fondements des actions doivent reposer sur le respect de la règle d'or, à savoir, de ne pas faire à autrui ce que l'on ne veut pas que l'on nous fasse. Ainsi, le travail principal est un travail sur soi. Les efforts que l'on s'impose ont pour but de s'améliorer et d'interpeller notre voisin à comprendre nos motivations. Elles doivent être claires. Enfin, il est nécessaire de faire de l'autre un allié. Tout le monde doit finir par pousser dans le même sens. On ne peut pas perdre de l'énergie à contraindre et punir celui qui s'est trompé. Le miracle se produit lorsqu'une personne comprend qu'elle s'est trompée et qu'elle décide d'utiliser toute sa volonté et son énergie à réparer.

A la lumière de ce préambule, voici un plan qui instaurera la paix dans le monde. L'idée générale est de supprimer toutes les armes. La paix, c'est ne plus se battre. Si on n'a plus les moyens de se battre, la paix, qui est le but, est atteinte.

Étape 1: faire de la France un pays non agressif.

Certains vont se demander pourquoi la France? Certains se disent peut-être qu'il y a des pays plus agressifs et plus impactants.

La première raison est que je suis Français, je ne peux pas demander à un autre pays de faire quelque chose que mon pays ne fait pas. Il convient d'abord de travailler sur soi et de montrer l'exemple.

Ensuite, la question n'est pas de faire un classement de l'agressivité ou de savoir qui est le pays le plus mauvais, ou le plus violent. Mon sentiment est que la France est allée bien au-delà de ce qui est justifiable aux yeux d'un de ces concitoyens, et aux yeux d'un terrien. En tant que vainqueur de la seconde guerre mondiale, nous avons demandé, ou plutôt imposé, à notre voisin l'Allemagne de ne plus jamais être agressif et de n'avoir qu'une armée défensive. Etions-nous légitimes

pour imposer cela à notre voisin? Est-ce que d'avoir son ennemi vaincu militairement rend légitime notre exigence? Etions-nous supérieur moralement à l'Allemagne? Des amis algériens m'ont rappelé que le 8 Mai 1945, date de la capitulation allemande, des Algériens ont manifesté pour rappeler à la France son engagement de décoloniser l'Algérie après la victoire contre l'Allemagne. La France avait pu préserver une façade politique et militaire grâce à l'Algérie en échange de sa collaboration. Mais l'armée française, le 8 Mai a mitraillé les manifestants algériens. Tous les pouvoirs successifs ont passé sous silence cet événement. Qui peut affirmer que la France avait une supériorité morale à ce moment-là? Accepter de ne plus jamais déclencher une guerre pour ne pas retomber dans les horreurs de la seconde guerre mondiale est un progrès moral. Je pense que l'Allemagne a progressé car elle accepte volontiers ce qui lui a été imposé. Il serait solidaire de la part de la France de reconnaître la gravité de ce qu'elle a fait en Libye et de prendre la décision de ne plus provoquer ce genre d'horreur. La France serait alors égale à égale dans la paix avec l'Allemagne. La règle d'or serait alors respectée. Ne devrions pas, nous Français, prendre cette décision pour notre pays? Frères et sœurs du monde entier, pourriez-vous nous aider à le faire? Le peuple libyen recevra un premier soulagement dans son calvaire: obtenir par un acte la reconnaissance qu'il a été agressé.

Il y a un autre point, à la fois symbolique et important. Prendre la décision de ne plus jamais agresser un pays nous mettra en conformité avec nos intentions profondes. On arrêtera ainsi de se mentir et de mentir à tout le monde lorsqu'on nomme notre système militaire la "Défense". On sera ainsi simplement en conformité avec ce mot.

L'armée ne doit être utilisée que pour nous défendre, sur notre territoire. Il est indispensable de ne pas riposter sur le territoire d'un agresseur. Si on laisse cette possibilité, elle pourrait être utilisée au prétexte d'opérations sous faux drapeau. Des intelligences malveillantes savent organiser des attaques terroristes avec l'uniforme du pays que l'on veut attaquer, et, ensuite, Il pourrait nous être expliqué qu'il est absolument nécessaire d'aller exterminer ces terroistes qui se préparent à l'étranger. Et on restera un agresseur.

Ce choix a pour conséquence de rompre des alliances qui pourraient nous engager à l'extérieur de notre territoire. Le progrès est de faire valoir l'idée d'éviter toute agression. La solidarité dans l'agression n'est pas un progrès. Si la solidarité est une valeur très importante aux yeux de nos alliés, ils pourront faire comme nous. On n'a fait l'expérience de la solidarité dans l'inconscience en Libye, et on ne veut plus ça.

Vient maintenant un point majeur. Les armes. Certaines armes offensives devront être abandonnées. Et en particulier les armes atomiques. Il n'est pas possible de dire "je n'attaquerai plus personne mais je garde mes armes atomiques". Cela signifierait que je ne ferais exploser les bombes que sur mon pays. Ce n'est que pure folie d'envisager de faire exploser de telles armes sur son territoire. Si un ennemi envahissait une partie du territoire, lui lancer dessus une bombe de destruction massive rendrait inhabitable pour très longtemps la zone impactée. Il

serait moins long d'attendre que l'ennemi se retire de lui même et on aurait une chance de récupérer quelque chose d'exploitable ou de vivable. Donc il faut se rendre à l'évidence que les armes de destructions massives sont des armes offensives. Nous ne voulons pas que cela explose sur notre territoire et il ne faut pas non plus l'accepter pour que cela frappe une population étrangère. Nous ne voulons pas avoir non plus la responsabilité d'un embrasement général qui impacterait toute la planète et toute l'humanité. Nous devons abandonner ce fardeau.

La lutte n'est plus seulement militaire. Des groupements d'intérêts passent par la finance pour prendre le contrôle du politique qui lui a le contrôle des affaires militaires. Il est nécessaire de limiter l'action militaire d'intérêts prédateurs. Ceux-ci agissent partout où il y a quelque chose de rentable à acquérir ou contrôler. Et ils ne se mettent pas de limites de quantités ni de moyens. Si l'humanité s'oriente vers une confédération de pays exclusivement défensifs, c'est mettre des limites à ces forces de prédation qui ont envahi notre quotidien et c'est une bonne stratégie pour commencer à les contenir et leur faire comprendre que leur appétit doit être limité. Voilà ainsi une réponse non-violente qui peut-être mise en face du piège de la doctrine du libre-échange. Si des populations avaient la possibilité de vivre avec les valeurs morales suffisantes, sans se faire exterminer ou dominer par la puissance militaire de leurs voisins, leur prospérité et leur joie de vivre seraient un démenti flagrant aux théories de supériorité du libre-échange. C'est pour cela qu'un partisan du libre-échange a besoin d'une armée puissante et offensive, pour ne pas être concurrencé par la vertu. La vertu ne donne pas la liberté du pillage économique et de la corruption. Le libre-échange devrait être négocié avec comme contrepartie minimum une impossibilité d'agresser un autre pays. Car l'histoire nous apprend que ceux qui ont refusé le pillage économique ont été passés par les armes.

Certains pourraient dire que nous devons porter assistance à ceux qui font appel à nous. Une personne qui a le contrôle de ses émotions répond que l'on n'est pas obligé de le faire militairement. Penser qu'il est nécessaire d'intervenir militairement révèle une culture de la violence et de la domination. Pourquoi notre civilisation a-t-elle le réflexe d'aider militairement? N'est-ce pas le symptôme que nous n'avons pas encore voulu comprendre la racine des conflits? Nous nous sommes déjà trop égarés dans la voie de l'aide violente pour continuer. En revanche, dans la parabole du bon Samaritain, Jésus nous enseigne une autre voie. Celle du soin et d'installer les personnes attaquées dans un lieu à proximité en sécurité qui peut les accueillir. Il convient aussi de prendre en charge les dispositions pour que celui qui accueille ne soit pas lésé. Si vous voulez aider, il est plus raisonnable de faire cela que de faire prospérer les marchands d'armes et endetté les victimes pour qu'ils puissent reconstruire leur pays. Vous n'avez pas idée combien de personnes vous pouvez nourrir avec le coût d'un largage d'une seule bombe.

Enfin, un dernier point est que mes aspirations chrétiennes et gandhiennes me font penser que la voie la plus efficace serait de se démilitariser complètement et unilatéralement. Je ne vois pas quel pays risque de nous envahir militairement. La Suisse et l'Allemagne sont des pays exclusivement défensifs. Nos autres voisins, la

Belgique, le Luxembourg, l'Italie et L'Espagne ne revendiquent rien du tout à la France. Nous avons des échanges fructueux et nombreux avec eux. Des mers et des océans nous protègent par ailleurs. Quelle marine devrions nous craindre si nous nous désarmons? Ne sommes nous pas aussi protégés par nos voisins. Ils faudrait d'abord les envahir avant de nous envahir. Il est vrai cependant que nous avons eu des comportements agressifs envers un certain nombre de pays dans un passé pas si lointain. Je pense en particulier à nos anciennes colonies et protectorats dont le pouvoir français tente de garder encore une certaine emprise. Ils pourraient avoir du ressentiment du passé. Ils en ont peut-être encore. Mais si nous n'avions plus de force de frappe pour défendre ce que nous appelons nos intérêts, chez eux, ce sentiment disparaîtrait. Nous pourrions envisager d'avoir des intérêts communs de sorte que leur intérêt soit de nous préserver. Nous pourrions espérer compter sur eux en cas de difficultés. Mais ma compréhension de l'Islam me fait admettre que tous les individus n'avancent pas à la même vitesse et qu'il peut être opportun de se défendre. Il est vraisemblable qu'une partie importante des français ne jugent pas raisonnable de déposer les armes. La marche est peut-être un peu haute. J'accepte cette idée. On peut arriver à la paix sans un désarmement inconditionnel et unilatéral. Il est possible que ce soit une meilleure idée que ce que voudraient mes aspirations spirituelles. Et je suis sûr qu'elle rassemblera plus de français. Il sera plus facile après pour d'autres pays d'imiter cette démarche de se limiter exclusivement à se défendre sur son territoire.

Maintenant, pour que la mutation vers un pays uniquement défensif se fasse, il faut que de nombreux Français partagent cette idée et veulent qu'elle se mette en place. Il convient donc de le faire savoir. Nous devons compter ces personnes qui affirment leur engagement. Un site internet a été créé à cette intention. C'est la première pierre vers une nouvelle ère de paix. Les personnes qui s'inscrivent peuvent le faire avec la plus grande fierté. Elles offrent à la postérité un monde de paix propice à évoluer dans la fraternité. Elles ont la possibilité de dire qui elles sont, où elles vivent, leur engagement, leurs contributions et leurs souhaits pour la postérité. Elles sont une lumière vers la paix. Dans un discours où il citait des écrits de Marianne Williamson, Nelson Mandela a dit: "au fur et à mesure que nous laissons briller notre propre lumière, nous donnons inconsciemment aux autres la permission de faire de même. En nous libérant de notre propre peur, notre présence libère automatiquement les autres". La postérité pourra honorer et se souvenir de chacune des étoiles qui se sont activées, pour longtemps. Ainsi nous réalisons et exhausions la prière du groupe de musique OneRepublic dans sa chanson "Counting Stars":

"I've been prayin' hard

"j'ai beaucoup prié

Said no more counting dollars

j'ai dit qu'on ne compte plus les dollars

We'll be counting stars

Nous allons compter les étoiles

Yeah, we'll be counting stars"

Oui, nous allons compter les étoiles"

Ce site internet s'adresse à tous les habitants de la terre. Dans un premier temps, le but est de compter le plus possible de Français demandant une position militaire exclusivement défensive, limitée à son territoire. Les autres nationalités pouvant aussi s'inscrire pour, dans un premier temps, rassurer, soutenir et encourager activement les Français. Une première initiative pourrait être de compter les personnes proposant d'héberger chez eux des Français qui devraient fuir la France en cas de conflit militaire subi après que la France se soit engagée à ne plus attaquer personne. Ce site évoluera ensuite au gré des besoins de rayonner des acteurs.

Pour que cette transformation en France se fasse le mieux possible, l'aspiration des Français doit être rejointe par l'aspiration de leur dirigeant. C'est comme ça que la France c'est toujours construite. Notre président, actuellement Emmanuel Macron, a cette opportunité exceptionnelle de le faire. Mais je ressens que cette position est très difficile. Un président en France n'arrive pas spontanément au pouvoir. Il faut beaucoup de soutiens. Au moins une partie de ces soutiens défend les intérêts de la haute finance et du complexe militaro-industriel. Ces soutiens-là ne lui ont pas accordé leur appui sans avoir pris des garanties. La limitation du pouvoir militaire à la défense est le premier domino qui peut faire relâcher l'étreinte de la haute finance sur la société. Elle ne se laissera pas faire. Les garanties prises pour s'assurer de la fidélité du président seront utilisées s'il choisit la voie de la justice et de l'intérêt général. Il est possible que le président soit très esseulé au milieu de ses conseillers dont on ne sait rien de leurs intérêts véritables. Des tentatives de déstabilisation vont être entreprises s'il s'aventurait à vouloir rejoindre le peuple. Il ne faudra pas se laisser leurrer par les médias qui ont par exemple déjà réussi à faire partir un de ses proches ministres parce qu'ils ont fait un scandale d'État sur le fait qu'il a mangé du homard au frais de l'Etat. Et ce n'est pas le respect des animaux qui a été reproché. Il ne faut pas rejeter l'hypothèse que les présidents sont maintenus dans une caverne dans la caverne pour expliquer des décisions si dommageables pour le pays. Cependant, si le président a fait des actes regrettables, il ne faudra pas pour autant les tolérer pour acheter notre paix. Il faudra l'entendre s'expliquer et voir ce qu'il fait pour réparer. Mais soyez conscient que l'essentiel de ces mouvements se passeront en coulisses et on ne sera pas au courant des intentions du président. Le plus tôt il les formulera, le plus tôt il aura nos encouragements à les concrétiser. Il faut aussi avoir conscience que le sauveur de Rome, Aetius, avait été otage dans sa jeunesse à la cour des Huns. Certains ont dit que cela lui a permis de comprendre leurs forces et leurs faiblesses et au final leur faire renoncer au combat. D'autres l'ont accusé d'être un Hun romanisé. Notre président a travaillé pour la haute finance. Il est dans la position d'Aetius en 430... dont le destin est de fédérer les peuples, affronter les barbares et subir l'ingratitude. Qui peut avoir de telles épaules? Il peut choisir de gérer les affaires courantes et suivre le mouvement général. Il peut aussi subir les événements et appuyer sur le bouton qui entraînera la destruction finale. C'est à lui de choisir son destin. Mais nous pouvons l'éveiller en lui faisant prendre conscience de la gravité d'avoir envoyé

des missiles sur la Syrie et son allié russe en Avril 2018. Pourquoi une décision aussi grave a été prise aussi rapidement? Peut-être, notre président a maintenant le recul de constater que rien n'est sûr quant aux données qui l'ont fait prendre cette grave décision. Peut-être il peut se rendre compte que la Syrie subit les mêmes accusateurs que la Libye. La considération de ces accusateurs pour la population libyenne était feinte et tout le monde peut constater qu'elle est aujourd'hui, 8 ans après, inexistante pour la Libye qui souffre. Pourquoi vouloir s'acharner à faire encore un carnage, avec les mêmes recettes? Notre président a eu la chance de ne pas provoquer de dégâts irréparables. Mais il aurait pu déclencher une guerre avec les Russes. Sa conscience doit s'éveiller à cet enjeu. Que pouvons-nous faire pour l'aider? Le faire réfléchir sur un sujet voisin, comme la Libye où il n'a pas été impliqué. Qu'aurait-il fait? Il faut aussi le sensibiliser sur les conséquences d'une guerre entre des puissances atomiques. L'idée que j'ai pour agir, à titre individuel, est de diffuser la chanson de Bob Marley "One Love". Dans cette chanson Bob Marley pose la question directement aux personnes en capacité de détruire l'humanité:

"Let them all pass all their dirty remarks

Laisse-les dire toutes leurs sales remarques

There is one question I'd really love to ask

Il y a une question que j'aimerais vraiment poser :

Is there a place for the hopeless sinner,

Y a-t-il une place pour le pêcheur désespéré

Who has hurt all mankind just to save his own beliefs ?"

Qui a blessé toute l'humanité juste pour sauver ses propres croyances?"

”

Cette magnifique chanson promeut l'idée de l'unité et l'amour de l'humanité. La musique peut atteindre là où les mots seuls sont impuissants. Si les présidents se demandent pourquoi ils entendent tout le temps cette chanson, alors quelqu'un pourra leur répondre et ils pourront préparer leur réponse à Bob. J'espère qu'ils prendront conscience que cette perspective et donc leur place actuelle est insupportable pour une âme. J'espère qu'ils en viendront à se décharger de ce fardeau; pour eux, pour nous et les suivants.

Ensuite, des journalistes de grands média, conscient d'avoir participé à faire accepter des guerres inutiles à l'opinion publique, pourraient offrir une tribune au président Syrien pour qu'il nous donne son point de vue sur les événements d'Avril 2018 et de l'attitude de la France et d'autres pays envers son pays. Il serait aussi intéressant de lui demander ce qu'il sait sur les attentats d'avions qu'on a attribués à la Libye. Patrick Mbéko laisse entendre que la Syrie connaissait d'autres suspects. Il serait sage, avec un certain recul maintenant, de comprendre ce que nous, ou la génération précédente, avons fait pour provoquer une réaction d'une telle violence. Voilà quelques exemples d'idées d'actions qui peuvent mener à ce que le peuple se trouve rejoint par son dirigeant. Pour ceux qui ont besoin d'espoir, Emmanuel signifie "Dieu est avec nous"

Étape 2 : Redonner du crédit et de l'utilité aux structures de dialogue et de coordination internationale, comme l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Lorsque la France aura réussi l'étape 1, ce sera un très grand progrès. Cela suscitera une grande vague d'espoir à travers le monde. Certains voudront suivre l'exemple et faire vivre l'espoir d'une paix mondiale. Mais attention à ne pas s'emballer. La France sera encore un très jeune enfant. Elle ne peut pas encore expliquer aux autres pays ce qu'il est souhaitable de faire. Et l'Histoire nous le rappelle. En 2003, nos représentants ont expliqué à l'ONU la gravité et la non nécessité d'une guerre d'invasion de l'Irak. Nous n'avons pas réussi à convaincre les bellicistes de renoncer. Mais en 2011, nous les avons rejoints. C'est eux qui ont réussi à nous convaincre de faire la guerre, tellement bien que nous avons même fait du zèle en nous plaçant en tête de la croisade contre la Libye. Pire, je crois que l'on a induit en erreur d'autres pays qui accordait un certain crédit à la parole de la France. Un progrès serait que nous ayons l'humilité de reconnaître que nous ne sommes pas un membre de l'ONU capable de contribuer de manière permanente à la sécurité des nations. Pourtant nous avons l'un des 5 sièges permanents au conseil de sécurité de l'ONU. Est-ce que les autres le sont pour autant? Il serait intéressant d'avoir un vote à bulletin secret pour avoir l'opinion des autres nations sur les membres permanents du conseil de sécurité. Par contre, ce qui est certain, c'est que les 5 membres permanents du conseil de sécurité ont des armes nucléaires et sont probablement les 5 nations qui en ont le plus. Ce sont ceux qui peuvent tous nous détruire qui ont les commandes du conseil de sécurité de l'ONU! Ne peut-on pas dire: "Les fous ont pris le contrôle de l'asile"?

Voyons donc comment se comporte cette organisation. En particulier pour la Libye. Le 1er Mars 2011, la Libye est exclue du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU. Du fait de cette décision le conseil de sécurité est saisi pour adopter la résolution 1970 de l'ONU. Il est formulé, dans cette résolution basée sur des accusations non vérifiées, des sanctions de gels d'avoir des dirigeants libyens et de leur famille, leur interdiction de voyager, d'un embargo sur les armes et la saisie de la Cour Pénale internationale. Il est aussi exigé l'abandon du respect de la souveraineté de l'État libyen sur son territoire pour que puisse s'exercer la liberté des médias, la libre distribution des médicaments, l'évacuation des étrangers et le travail des organisations humanitaires. Brefs, il est question d'affirmations qui se sont révélées fausses pour soumettre un régime officiel sous prétexte de valeurs humanistes.

Je vous livre pour illustrer mes propos quelques extraits révélateurs de cette déclaration 1970. Commençons par le préambule dans lequel nous avons les considérations du Conseil de Sécurité, dont l'une est la suivante:

“

Prenant note de la lettre datée du 26 février 2011 adressée à son Président par le Représentant Permanent de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies,

”

Je n'ai pas trouvée cette lettre, mais il semblerait qu'il demande à son dirigeant Kadhafi de démissionner et de partir. Il est tout de même très étonnant, que le

représentant d'un État, chargé de faire des demandes sous forme de lettre à l'ONU, au conseil de sécurité ou au secrétaire général de l'ONU, utilise cette forme diplomatique ouverte pour s'adresser à celui qu'il représente. S'il n'est pas d'accord avec ce que l'on lui demande, il doit lui dire directement et éventuellement cesser de le représenter. C'est ce que doit faire un avocat par exemple. Dans ses déclarations officielles, le représentant change de camp à partir du 26 Février 2011, reprenant des accusations non vérifiées, et aujourd'hui que l'on sait fausses. Il passe alors de représentant officiel à accusateur public. Et ainsi, pendant toutes les délibérations du conseil de sécurité, pas une seule voix ne vient pour prendre la défense du régime libyen.

Même si, pour certains, ce régime est indéfendable, là n'est pas la question. On est ici dans une situation d'application du droit, avec des sanctions. La justice élémentaire veut que l'accusé puisse exprimer sa défense et donner son point de vue contradictoire. Le droit antique romain demandait déjà cela. On est dans le cas des pires dénis de justice où l'avocat devant un tribunal demande à son client d'avouer les accusations. Cela ressemble plus à du théâtre que de la justice.

Il y a encore dans le préambule de la résolution:

"Accueillant avec satisfaction la résolution A/HRC/S-15/2 du Conseil des droits de l'homme en date du 25 février 2011, notamment la décision de charger d'urgence une commission internationale indépendante d'enquêter sur toutes les violations présumées "

Il est donc présenté que le déclenchement d'une enquête sur des faits présumés est la cause des sanctions qui vont suivre. Cela signifie que le conseil de sécurité de l'ONU se base sur le fait que la Libye est présumée coupable.

Que peut-on attendre dans ce contexte? voyons le corps de la résolution:

"[Le Conseil de sécurité] exige qu'il soit immédiatement mis fin à la violence et demande que des mesures soient prises pour satisfaire les revendications légitimes de la population;"

Nous voyons dès le début de la résolution l'exigence de la non-violence à autrui. Dans le chapitre sur la non-violence, il est expliqué qu'avoir cette exigence est en aucun cas une démarche non-violente. C'est un déni de la légitime défense. Cette stratégie est utilisée par ceux qui ne croient pas à la non-violence et veulent berner ceux qui essaient d'y croire sans vraiment la comprendre. D'ailleurs dans la résolution suivante 1973, le Conseil de sécurité revendique pour lui l'usage de la violence. Nous avons un conseil qui applique l'adage "faites ce que je dis, mais pas ce que je fais". On est loin de la règle d'or, loin de l'héritage de la sagesse de nos différentes civilisations. Les membres défendant cette résolution ont même ensuite montré leur caractère profondément violent en déversant des milliers de bombes pour faire plier le dirigeant par la force et en dehors des résolutions qu'ils demandaient. Ensuite, pourquoi est-il exigé de prendre des mesures pour répondre aux demandes de la population? L'ONU n'a aucun droit de se mêler des affaires internes d'un pays. Ensuite, est-ce que l'on sait s'il n'y a pas déjà des mécanismes en place pour prendre en compte les demandes de la population libyenne? Faire remonter les informations au pouvoir et prendre les décisions que demande une

fraction de la population sont deux choses différentes. Mais dans les deux cas, la gestion intérieure d'un pays n'est pas du ressort de l'ONU.

Un peu plus loin dans la résolution on trouve:

“Saisine de la Cour pénale internationale

4. *[Le Conseil de sécurité]* Décide de saisir le Procureur de la Cour pénale internationale de la situation dont la Jamahiriya arabe libyenne est le théâtre depuis le 15 février 2011;

5. *[Le Conseil de sécurité]* Décide que les autorités libyennes doivent coopérer pleinement avec la Cour et le Procureur et leur apporter toute l'assistance voulue, en application de la présente résolution et, tout en reconnaissant que le Statut de Rome n'impose aucune obligation aux États qui n'y sont pas parties, demande instamment à tous les États et à toutes les organisations régionales et internationales concernées de coopérer pleinement avec la Cour et le Procureur;“

Vous conviendrez que ce passage concernant la Cour pénale internationale (CPI) n'est pas clair et révèle certaines contradictions. Voici quelques éléments pour que vous compreniez. La Libye n'a pas ratifié le Statut de Rome qui entraîne la validité de la cour pénale internationale pour ce pays et ses ressortissants. Donc, le droit veut que la CPI ne s'applique pas à la Libye. De plus 3 des 5 membres permanents du conseil de sécurité n'ont pas ratifié le Statut de Rome...et ne veulent en aucun cas être soumis à la CPI. Il faut donc trouver une astuce dans la formulation pour arriver à soumettre la Libye sans que eux et d'autres y soient soumis. L'astuce est donc de dire que tous les États sont concernés pour cette affaire libyenne uniquement. Encore une fois, on assiste à un “faites ce que je dis pas ce que je fais.”. Cette instauration du droit est complètement asymétrique. Non seulement la Libye n'est pas d'accord avec la CPI, mais tous ceux qui ne sont pas non plus d'accord décident que c'est tout de même valable uniquement pour la Libye, sans lui demander son avis. Peut-on parler de droit dans de telles conditions?

Pourtant dans son préambule le conseil de sécurité rappelle ses aspirations humanistes:

“Regrettant vivement les violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme,”

L'avocat qui attaque celui qu'il représente, les obligations pour certains et pas d'autres, l'impossibilité à l'accusé de s'exprimer, l'accusé est présumé coupable. Par cette résolution, l'ONU viole les droits des peuples et de leurs dirigeants. Et avec la résolution 1973, qui autorise l'usage de la violence, on viole le droit de l'homme élémentaire d'avoir un jugement avec des pièces à convictions amenees par une enquête. Dans cette “justice internationale”, on n'attend pas les résultats de l'enquête avant les délibérations. Les délibérations aboutissent à une sanction et les bourreaux exécutent une sentence différente de la sanction demandée et sans contrôle, sans limites, sans risquer lui-même de sanctions.

Si on a le besoin de marcher sur la justice et la vérité à ce point, c'est qu'il y a un problème. Et le problème ne se limite pas à Kadhafi, un pays entier est ravagé et beaucoup, beaucoup de monde est mort. Le peuple a aussi été victime de ce déni de justice.

Ainsi les actions du conseil de sécurité de l'ONU montrent bien que "les fous ont pris le contrôle de l'asile". Des dysfonctionnements majeurs s'y déroulent. Et il semble que l'hystérie soit contagieuse. Une majorité de pays au conseil de sécurité a voté pour les résolutions contre la Libye et quelques abstentions. Aucun contre. Il semblerait que le doute n'ait effleuré personne au conseil de sécurité. Pourtant, l'information que Kadhafi voulait créer une monnaie internationale non basée sur le prêt à usure, était connue, au moins de la dissidence française que je suivais. Le fait que c'était une menace pour certaines autres monnaies était déjà à l'époque un mobile évident à toute cette mascarade. J'ai du mal à croire qu'aucun gouvernement votant au conseil de sécurité n'était au courant du vrai mobile. Pourquoi n'ont-ils pas parlé? Pourquoi la cour pénale internationale ne profite-t-elle pas de la résolution 1970 pour enquêter et obtenir la collaboration de tous les États? Si elle a besoin de pistes, je recommande le livre de Patrick Mbéko qui donne des éléments très intéressants sur les exactions qui ont été reprochées à Kadhafi... mais orchestrées depuis l'extérieur de la Libye. Est-ce que la CPI est indépendante et peut faire ce travail? Qu'a-t-elle produit depuis 8 ans? Pourquoi peut-on calomnier sans rien risquer? Comprendre ce qu'il s'est passé à l'ONU et réparer pour que le droit international puisse à nouveau prévaloir semble un chantier colossal et nécessaire. Et le problème n'est pas arrivé en 2011 avec la Libye. Voici une citation de Kadhafi en 2007:

"[Il est] normal que les faibles aient recours au terrorisme, puisque les superpuissances ont violé la légitimité internationale, le droit international et les Nations unies, et ont exécuté leurs décisions en dehors de ce cadre".

Il semblerait donc que Kadhafi avaient identifié le problème et que pour garder le contrôle, les fous devaient se débarrasser d'un contradicteur sérieux.

Si la France réussit l'étape 1 du plan, elle n'aura alors plus d'armes nucléaires. Elle sera alors "un fou" qui a pris conscience qu'il l'était. On est au début de la guérison, mais il est peu probable qu'il puisse soigner les autres à temps. Le chantier est bien trop délicat pour la France, seule.

A cet état d'avancement du plan, je dois taire la suite pour le moment. Je laisse le maître de sagesse Mikhaël Omraam Aïvanhov l'expliquer:

"Que de problèmes nous pose chaque jour la coexistence de nos deux natures, supérieure et inférieure ! C'est pourquoi quand notre nature supérieure nous encourage à nous conduire honnêtement, à faire des efforts, on doit aussi veiller à ce que la nature inférieure n'en soit pas informée, afin qu'elle ne vienne pas dresser des obstacles. C'est un principe de stratégie : les généraux qui mettent au point des plans de bataille ne les étalent pas partout, car si l'ennemi en avait connaissance il préparerait une riposte. De même, quand la nature supérieure fait des projets, il faut qu'elle les protège des manœuvres de la nature inférieure. Mais si la nature inférieure doit ignorer ce que fait la nature supérieure, en revanche, la nature supérieure doit surveiller la nature inférieure afin de déjouer ses pièges, car elle est sans cesse occupée à fomenter des affaires louches. Il est donc nécessaire de

garder constamment notre nature supérieure en éveil, afin qu'elle observe ce qui se passe et intervienne, au besoin, pour remettre de l'ordre.”